



PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2023

1^{ère} partie : Diagnostic : indicateurs et analyse globale de l'établissement

A. POPULATION SCOLAIRE

Effectifs (source : APAE) :

Rentrée	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectifs	439	433	428	422	415	433	427	380	357	343	325	331	338

Composition sociale / PCS * (source : APAE) :

PCS* : Professions et Catégories Socioprofessionnelles (elles ont remplacé les CSP depuis... 1982)

	RENTÉE 2016	RENTÉE 2017	RENTÉE 2018	RENTÉE 2019	RENTÉE 2020
PCS favorisées :					
Établissement	25,8 %	25,1 %	27,7 %	28,1 %	30,2 %
Département	25,4 %	24,4 %	26,2 %	25,9 %	25,5 %
Académie	30,9 %	30,4 %	31,2 %	31,2 %	31,1 %
France	35 %	34,7 %	35,4 %	35,5 %	35,5 %
PCS moyennes :					
Établissement	35,6 %	38,8 %	40,0 %	35,6 %	33,4 %
Département	33,8 %	32,3 %	33,5 %	33,5 %	33,9 %
Académie	31,4 %	30,4 %	31,8 %	31,7 %	31,6 %
France	26,4 %	25,5 %	26,2 %	26,2 %	26,1 %
PCS défavorisées et non renseignées :					
Établissement	38,6 %	36,1 %	32,3 %	36,3 %	36,4 %
Département	40,8 %	43,3 %	40,3 %	40,6 %	40,6 %
Académie	37,7 %	39,3 %	37,0 %	37,1 %	37,3 %
France	38,6 %	39,8 %	38,4 %	37,3 %	38,4 %

Total PCS favorisées et moyennes depuis 2016 :

	RENTÉE 2016	RENTÉE 2017	RENTÉE 2018	RENTÉE 2019	RENTÉE 2020
Établissement	61,4 %	63,9 %	67,7 %	63,7 %	63,6 %
Département	59,2 %	56,7 %	59,9 %	59,4 %	59,4 %
Académie	62,3 %	60,8 %	63 %	62,9 %	62,7 %
France	61,4 %	60,2 %	61,6 %	61,7 %	61,6 %

Élèves boursiers (source : APAE) :

I	RENTÉE 2016	RENTÉE 2017	RENTÉE 2018	RENTÉE 2019
Établissement	42,6 %	39,7 %	34,5 %	37,2 %
Département	33,9 %	35,0 %	34,4 %	34,8 %
France	25,7 %	25,7 %	25,5 %	25,9 %

Retards à l'entrée de 6^{ème} ≥ 1 an (source APAE) :

I	RENTÉE 2016	RENTÉE 2017	RENTÉE 2018	RENTÉE 2019
Établissement	9,2 %	8,6 %	9,5 %	3,4 %
Département	10,8 %	10,0 %	7,9 %	7,1 %
France	9,2 %	7,8 %	6,8 %	5,5 %

IPS – Indice de position sociale (source : APAE) :

Le Ministère propose depuis 2016 un nouvel indice évaluant la position des élèves par rapport aux apprentissages. Il a été créé à partir de données comportant une description extrêmement fine du milieu familial : diplômes des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc. L'IPS apporte une information plus détaillée de l'environnement social dans lequel évolue l'élève et donc de sa prédisposition à la réussite scolaire. Ses valeurs s'étendent de 38 (profession du père non renseignée et mère au chômage) à 179 (père ingénieur et mère professeur des écoles).

Tous les élèves :

	RENTRÉE 2016	RENTRÉE 2017	RENTRÉE 2018	RENTRÉE 2019	RENTRÉE 2020	Moyenne
Établissement	98,3	99,8	100,8	99,8	99,9	99,72
Département	97,9	98,0	98,2	97,8	96,4	97,66
Académie	101,7	101,9	102,2	102,2	101,5	101,9
France	104,4	104,6	104,6	104,7	104,1	104,48

Entrants en 6^{ème} :

	RENTRÉE 2016	RENTRÉE 2017	RENTRÉE 2018	RENTRÉE 2019	RENTRÉE 2020	Moyenne
Établissement	89,9	104,1	99,2	95,3	99,9	97,68
Département	98,0	97,8	96,5	96,5	95,9	96,94
Académie	101,9	102,0	101,3	101,5	101,6	101,66
France	104,4	104,7	103,7	104,2	104,2	104,24

Élèves résidant en QPV / Quartiers Politique de la Ville (source : APAE) :

	RENTRÉE 2015	RENTRÉE 2017	RENTRÉE 2018	Moyenne
Établissement	13,4	19,8	16,8	16,7
Département	7,3	7,7	7,8	7,6
Académie	10,1	10,4	10,5	10,3
France	8,8	9,7	9,8	9,4

Répartition des élèves selon le régime scolaire de déjeuner (source : APAE) :

		R2015	R2016	R2017	R2018	R2019	R2020
Total		380	357	343	325	331	338
Externes	Établissement	122	115	111	94	90	86
		32,1 %	32,2 %	32,4 %	28,9 %	27,2 %	25,4 %
	France	28,9 %	29 %	28,6 %	28,2 %	27,8 %	28,5 %
Demi-pensionnaires	Établissement	258	242	232	231	241	252
		67,9 %	67,8 %	67,6 %	71,1 %	72,8 %	74,6 %
	France	70,5	70,4	70,9	71,3	71,7	71,5

ANALYSE :

Effectifs : Les effectifs ont oscillé autour de 420-430 élèves jusqu'à la rentrée 2014, avec un maximum de 439 élèves scolarisés à la rentrée 2008. Ils ont ensuite baissé d'une centaine d'élèves entre la rentrée 2014 (427 élèves) et la rentrée 2018 (325), faisant passer l'établissement d'une structure de 4 divisions par niveau (16 classes) à une structure de 3 divisions par niveau (12 classes). Une remontée, sans doute temporaire (cf. baisse des effectifs en primaire), a été enregistrée depuis la rentrée 2020 (13 divisions).

Les classes sont constituées le plus possible de manière hétérogène, en application du principe de mixité sociale.

Profil social : D'après les PCS et l'IPS moyen, le profil social des familles des élèves de l'établissement ressemble au profil moyen de la France et de l'académie, la part des PCS défavorisées étant souvent sensiblement inférieure à la moyenne départementale alors que la part des PCS moyennes est, quant à elle, sensiblement supérieure à cette moyenne départementale.

L'IPS moyen, d'environ 100, est légèrement inférieur à celui de l'académie et de la France.

Mais le taux des élèves boursiers et le taux d'élèves résidant en QPV tendent à nuancer cette vue :

- Le taux moyen d'élèves boursiers des 4 dernières années (38,5 %) est supérieur de 4 points à la moyenne départementale (34,5%), lequel est supérieur aux moyennes académique (32,0 %) et nationale (25,7 %).
- Le taux d'élèves résidant en QPV, de 16,7 % en moyenne depuis 2015, est nettement supérieur aux moyennes départementale (7,6 %), académique (10,3 %) et nationale (9,4%).

Alors que le restaurant scolaire est de taille plus que modeste (60 places assises), le taux d'élèves demi-pensionnaires est très important pour un collège de centre-ville et a tendance à augmenter (près de 75 % à la rentrée 2020). Cet état de fait permet certes à des élèves de familles modestes de bénéficier chaque jour d'un repas chaud mais entraîne des difficultés de gestion / d'encadrement du temps de la pause méridienne, laquelle est de 2 heures. Des effets s'en font sentir sur le climat scolaire.

B. INDICATEURS DE PERFORMANCE (source : APAE – indicateurs « maison ») :

Évaluations d'entrée en 6^{ème} :

Score moyen des élèves de 6 ^{ème}		2017	2018	2019	Moyennes
Mathématiques	Établissement	246,1	249,7	221,3	239,0
	Département	246,5	245,2	244,3	245,3
	Académie	247,9	247	245,8	246,9
Français	Établissement	249,9	256,1	244,4	250,1
	Département	242,1	250,2	248,6	247,0
	Académie	245,7	250,4	252,2	249,4

Réussite au DNB :

Taux de réussite brut	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux établissement	82	87	91	92	85	92
Valeur ajoutée // Académie	+1	+3	+7	+6	0	4
Valeur ajoutée // France	-4	0	+4	+3	-3	5

Taux d'accès de la 3 ^{ème} au DNB	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux établissement	81	87	87	91	84	88
Valeur ajoutée // Académie	+6	+7	+9	+9	+4	+7
Valeur ajoutée // France	+1	+5	+6	+5	+1	+7

Écart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Établissement	+13,1	+15,0	+19,1	+12,0	+9,8	-3,2
Département	+9,3	+11,2	+11,4	+5,7	+7,1	+8,3
Académie	+11,2	+10,7	+10,8	+8,1	+10,4	+8,6
France	+9,1	+8,7	+8,3	+6,4	+8,2	+9,2

Orientation :

		2017	2018	2019
Orientation fin 3 ^{ème}	2 ^{nde} GT	70,9% (Aca : 64,7% - F : 65,9%)	70,4% (Aca : 64,3% - F : 66,0%)	61,8% (Aca : 65,0% - F : 65,8%)
	2 ^{nde} Pro	16,5% (Aca : 18,7% - F : 18,9%)	18,5% (Aca : 19,2% - F : 19,2%)	14,5% (Aca : 18,9% - F : 19,3%)
Orientation fin 2 ^{nde} GT	1 ^{ère} GT	73,6% (Aca : 65,3% - F : 66,7%)	59,0% (Aca : 64,2% - F : 66,2%)	72,7% (Aca : 66,9% - F : 68,2%)
Orientation fin 2 ^{nde} Pro	1 ^{ère} Pro	75,0% (Aca : 81,9% - F : 83,9%)	75,0% (Aca : 80,1% - F : 82,8%)	83,3% (Aca : 81,8% - F : 83,5%)
Redoublement fin de :	3 ^{ème}	1,0% (Aca : 2,5% - F : 2,1%)	1,9% (Aca : 2,7% - F : 2,3%)	1,3% (Aca : 2,5% - F : 2,3%)
	2 ^{nde} GT	1,5% (Aca : 4,1% - F : 4,0%)	5,5% (Aca : 4,8% - F : 4,5%)	1,3% (Aca : 4,1% - F : 3,8%)
	2 ^{nde} Pro	8,3% (Aca : 5,1% - F : 3,6%)	0,0% (Aca : 5,1% - F : 3,7%)	11,1% (Aca : 4,4% - F : 3,5%)

ANALYSE :

Les indicateurs sont globalement bons.

Il conviendra de poursuivre le travail engagé, de partager et expliquer les indicateurs.

Il conviendra aussi, si possible, de créer un / des indicateur(s) « maison » permettant de mesurer la plus-value de l'établissement entre l'entrée en 6^{ème} et le devenir des élèves en fin de 3^{ème} et de 2^{nde} GT.

C. INDICATEURS DE VIE SCOLAIRE (source : établissement)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020*
Taux d'absentéisme :			
Absences non justifiées	4,4%	3,8%	3,9%
Toutes les absences	10,3%	10,3%	10,2%
Punitions :			
Retenues	498	312	314
Exclusions de cours	90	199	113
Sanctions :			
Avertissements	0	2	10
Blâmes	0	0	1
Exclusions temporaires	44	36	7
Mesures de responsabilisation	2	0	1
Exclusions définitives	3 (dt 1 av. sursis)	1	0
Conseils de discipline	6 (dt 1 x 5)	1	3

*Jusqu'au 13/03/2020 (cf. fermeture éts Confinement Covid-19)

ANALYSE :

Les indicateurs de vie scolaire révèlent que le nombre de retenues et d'exclusions de cours est assez élevé. Il conviendra de créer davantage de liens entre les équipes pédagogiques et la vie scolaire pour mettre en place des protocoles clairs (gestion des élèves exclus, optimiser l'impact des retenues ...) connus de tous -y compris les parents-, qui amélioreront la gestion de classe.

Accentuer le suivi des élèves en difficulté (accompagnement tant que cela est nécessaire par un pair, un tuteur, un personnel du pôle médico-social...) afin d'éviter le décrochage tant au niveau de l'assiduité que du travail scolaire.

Il conviendra aussi de continuer à bien impliquer la vie scolaire dans les projets pédagogiques et éducatifs et de mettre en place un véritable parcours citoyen « maison » en y intégrant les valeurs de la République, une dimension écocitoyenne (programme éco-école ?), un volet de lutte contre toutes les formes de violence, dont le harcèlement, un volet de lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité homme-femme.

DIAGNOSTIC :

Le collège André Chénier est un établissement de centre-ville installé dans des locaux faisant partie du patrimoine national. Les élèves sont issus de catégories sociales diverses et présentent plutôt un profil moyen représentatif de la population française. Le nombre d'élèves boursiers et/ou résidant dans des quartiers « politique de la ville » tend cependant à augmenter. Les indicateurs de performance sont globalement bons et les élèves réussissent bien. Cependant, la part des élèves en difficulté tend à augmenter.

La communauté éducative montre un fort attachement à cet établissement à taille humaine.

Néanmoins, l'exiguïté et la vétusté des locaux engendrent des conséquences sur le climat scolaire et la pédagogie :

- frictions et altercations entre les élèves, chacun ne pouvant profiter de suffisamment d'espace à la fois dans les déplacements mais aussi lors des récréations et des pauses méridiennes.

- détente limitée lors des repas en raison de la taille du réfectoire qui nécessite une gestion du temps peu propice alors que ce moment devrait être agréable.

Pendant la pause méridienne la mise en place d'activités (clubs, « Devoirs faits », AS, foyer, ...) est limitée en raison des contraintes de ressources humaines, ce qui oblige à maintenir les élèves demi-pensionnaires à l'extérieur quelle que soit la saison.

L'augmentation sensible de la part des élèves en difficulté impose une évolution des pratiques pédagogiques et une recherche de l'excellence afin de maintenir les résultats et la renommée de l'établissement.

Pour autant, face à ces changements qui pourraient nuire à la réputation du collège, l'image et la notoriété seront à maintenir par une communication externe appropriée.

Les usages pédagogiques numériques sont en développement mais très souvent freinés par des matériels ou des applications peu fiables. Cependant, le collège a reçu le l@bel numérique de niveau 2 attestant l'intégration du numérique dans certaines pratiques pédagogiques. C'est une dynamique qu'il faut poursuivre, d'une part en augmentant et rénovant le parc informatique, d'autre part en se servant du numérique comme un des moyens pour donner goût et sens aux apprentissages.

Il ressort de l'analyse de l'établissement que celui-ci permet à un grand nombre d'élèves de réussir.

Il n'y a donc pas de « trous », de défaillances ou de chantiers urgents.

Cependant, des progrès sont encore possibles dans différents domaines : réussite de l'élève, climat scolaire, fonctionnement et communication entre tous les acteurs de l'établissement, notamment via les nouveaux outils numériques.

On peut se poser les questions suivantes avec peut-être plus de force que par le passé :

- **Quels changements doit-on susciter afin de mieux faire vivre ensemble, progresser et s'épanouir des élèves d'horizons différents et permettre à chaque élève de réaliser le meilleur projet personnel possible ?**
- **Quelle est la plus-value apportée par le collège André Chénier aux élèves qui lui sont confiés ?**

« Faire que chaque élève soit un peu plus grand le soir que le matin. »

Excellence

Epanouissement

Ech@nges

L'atténuation de la séparation entre le champ pédagogique et le champ éducatif sera systématiquement recherchée en associant le plus possible le CDI et la vie scolaire aux différents projets.

1 ^{er} AXE DE PROGRES – OBJECTIF : EXCELLENCE	
<u>Viser la réussite et le meilleur projet personnel pour chaque élève</u>	
ACTIONS	INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none"> - (Re)mettre en place systématiquement, dès que cela est nécessaire, des PPRE en partant de la maîtrise de socle et des évaluations diagnostiques à l'entrée en 6^{ème} ; - Liaison école-collège et collège lycée : mettre en place des projets communs avec les écoles élémentaires (basés sur la maîtrise du socle commun) et les lycées de secteur (en lien, notamment, avec le parcours avenir) ; - Veiller à mettre en œuvre une véritable école inclusive : intégrer et faire progresser tous les élèves : en difficulté (PPRE, devoirs faits/aide aux devoirs, tutorat), porteurs de handicaps (PPS), de maladies chroniques (PAI) ou de troubles de l'apprentissage (PAP) ; - Proposer des dispositifs qui permettent non seulement aux élèves en situation de réussite scolaire mais aussi aux élèves en difficulté d'obtenir le meilleur projet personnel (dédoublings, dispositifs bi-langues, langue et culture européenne, latin, section sportive scolaire, valorisation de la voie professionnelle, sensibilisation à la 3^{ème} « prépa-métiers », CFG...) ; - Développer la différenciation pédagogique et les pratiques coopératives en prenant notamment appui sur le travail par compétences et le numérique (EPI, évaluation « positive », classe inversée, PIX...) ; - Poursuivre le développement de projets construits de manière globale, interdisciplinaire (et avec le CDI et la vie scolaire) et en partenariat, notamment dans le cadre du « projet fédérateur » (EPI, concours...), - Formaliser les 4 parcours et avoir recours à Folios ; - Développer systématiquement l'expression des élèves, en lien avec la vie scolaire et le CVC (soutenance orale du rapport de la séquence d'observation en entreprise, restitution de projets, « joutes » oratoires / concours d'éloquence avec d'autres collèges, organisation de débats...) ; - Organiser des brevets blancs ou devoirs communs (dont, si possible, un brevet blanc avec 2-3 collèges voisins) ; - Mieux équilibrer les périodes d'évaluation afin d'obtenir une évaluation plus fine en permettant aux élèves de se rattraper au besoin (dans le cadre d'une expérimentation de « semestrialisation » (« article 34 »). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PPRE et suivi - Nombre de projets réalisés avec les enseignants du 1^{er} degré et des lycées ; - Nombre de PPRE mis en place - Nombre d'élèves inscrits à devoirs faits et suivi qualitatif - Taux de réussite au DNB et écarts entre PCS favorisées et défavorisées ; - Taux de passage en 2^{nde} GT et Professionnelle - Prise en compte des évaluations en 6^{ème} - Formation continue - Nombre de projets interdisciplinaires élargis (CDI – vie scolaire) et construits en partenariat ; - Nombre de projets impliquant une dimension orale - Nombre de brevets blancs ou devoirs communs ;

2^{ème} AXE DE PROGRES – OBJECTIF : EPANOUISSEMENT
Favoriser un bon climat scolaire par des projets intégrant
respect, bien-être, expression, engagement et sentiment d'appartenance

ACTIONS	INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none"> - Faire mieux comprendre et appliquer les règles : rédiger un plan de lutte contre les violences scolaires, mettre à jour le règlement intérieur, en faire une version simplifiée en bande dessinée et faire rédiger une Charte des règles de civilité au collège ; - Mettre en place / formaliser un véritable parcours citoyen « maison » avec un programme de « service communautaire » ; - Mettre en place des projets favorisant l'expression orale des élèves, leur bien-être, leur engagement et leur mise en situation de responsabilité dans l'établissement et en dehors (EPI, parcours, FSE, clubs, AS, délégués de classe, CA, CVC, tutorat entre élèves...) ; - Poursuivre les activités mises en place autour du « vivre ensemble » (notamment dans le cadre du CESC) : formation des délégués, laïcité, prévention de la violence, lutte contre le harcèlement et les discriminations, égalité filles-garçons, valeurs de la République, formation 1^{ers} secours... ; - Mettre en place des projets écocitoyens, construits en partenariat (programme éco-école ?) et avec les éco-délégués ; - Poursuivre le développement d'un sentiment d'appartenance à l'établissement et de fierté d'en faire partie (sorties et voyages ; concours, visites plurilingues du collège par les élèves lors des JP, cérémonie républicaine de remise des diplômes, organisation d'une fête du collège en fin d'année ; organisation d'évènements auxquels participent tous les élèves autour de thèmes liés à l'actualité, confections d'un « livre souvenir de l'année » ; récompenses des élèves méritants...). - Veiller à ce que <u>tous</u> les élèves bénéficient de sorties et d'un voyage sur le cycle collège (et pas uniquement un niveau, une section ou une minorité -souvent favorisée socialement- d'une classe ou d'un niveau). 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes de climat scolaire ; - Règlement intérieur mis à jour - Nombre de projets de vie scolaire impliquant les élèves par niveau ; - Nombre d'élèves représentants / délégués... - Définition des parcours maison : citoyen – avenir – peac - santé - Nombre d'actions du CESC par niveau ; - Enquêtes de climat scolaire auprès des élèves et des personnels - Nombre de sorties par niveau et taux de participation - Taux de participation au voyage

3^{ème} AXE DE PROGRES – OBJECTIF : ECHANGES
Optimiser la communication interne et externe, favoriser l'implication de tous les parents d'élèves

ACTIONS	INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser et systématiser le recours aux outils numériques de communication (Pronote, ENT « mon-occitanie.fr ») : veiller à en expliquer le fonctionnement – former les enseignants, les élèves et les parents. - Mettre à jour et promouvoir l'usage du carnet de liaison / correspondance et clarifier son utilité (complément de l'ENT) et en vérifier régulièrement l'émargement par les représentants légaux ; - Mettre en place des guides d'information : pour les élèves (en particulier de 6^{ème}), les parents et les enseignants (en particulier les nouveaux) ; - Optimiser le fonctionnement de certaines instances : CESC (élaborer le programme d'actions à partir d'un diagnostic et en faire un bilan), Conseil pédagogique (travail en commission), CEC... ; - Mettre en place un véritable travail collaboratif entre les professeurs principaux et les représentants du pôle médico-social (infirmière scolaire, assistante sociale, Psy-EN). - Favoriser la participation, l'implication et le sentiment d'appartenance de tous les parents dans l'établissement : participation aux instances, témoignages professionnels dans le cadre du parcours avenir, rencontres parents-professeurs, fournitures scolaires, organiser des conférences à thèmes sur des sujets éducatifs (harcèlement, téléphone portable, écrans, sommeil...), organiser périodiquement des « cafés » leur permettant de s'exprimer, poser des questions, organiser des « parrainages », accompagner les parents allophones. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connexions à l'ENT, à Pronote et au site du collège ; - Taux de participation aux élections et instances de l'établissement ; - Taux de participation aux rencontres parents-professeurs et aux actions organisées par l'établissement.

Références :

Références nationales - Code de l'éducation et loi d'orientation et de refondation de l'école du 8 juillet 2013 :

Réforme du collège - Mise en place du nouveau socle (S4C) et des nouveaux cycles d'enseignement

Références académiques : rappels des axes prioritaires du projet académique 2019-2022 :

Axe 1 : Une académie porteuse de valeurs

- Levier 1 : Accompagner nos élèves futurs citoyens responsables
- Levier 2 : Partager les principes de notre service public d'éducation
- Levier 3 : Refuser toute forme de violence

Axe 2 : Une académie qui fait réussir

- Levier 1 : S'appuyer sur les données et les évaluations pour faire progresser
- Levier 2 : Assurer la maîtrise du socle commun pour tous les élèves
- Levier 3 : Transformer les lycées
- Levier 4 : Garantir l'équité entre les territoires et les élèves
- Levier 5 : Intégrer l'orientation dans les apprentissages

Axe 3 : Une académie qui coopère

- Levier 1 : Développer la coopération entre élèves
- Levier 2 : Soutenir le travail collaboratif de la communauté éducative
- Levier 3 : Collaborer avec les parents
- Levier 4 : Renforcer la coopération avec les partenaires

Axe 4 : Une académie accessible, innovante et écoresponsable

- Levier 1 : Renforcer et rénover l'accompagnement de proximité des personnels
- Levier 2 : Moderniser l'offre de services aux usagers
- Levier 3 : S'engager dans une dynamique collective d'écoresponsabilité

Références de l'EPLE : rappel des axes prioritaires du projet d'établissement 2016-2019 et du contrat d'objectifs 2016-2019 :

Axes prioritaires du projet d'établissement 2016-2019 :

Axe 1 – Créer les meilleures conditions possibles pour que l'élève mobilise sa liberté d'apprendre

- Objectif 1 : Favoriser la mise en activité de l'élève autour d'objectifs disciplinaires ou transversaux
- Objectif 2 : Concevoir les évaluations comme des situations pour densifier les apprentissages
- Objectif 3 : Aménager la norme scolaire pour tenir compte de la diversité des élèves et de leurs besoins spécifiques
- Objectif 4 : Poursuivre une approche plus globale de l'élève associant davantage pédagogie et vie scolaire
- Objectif 5 : Donner du sens à la présence au collège en donnant sens aux apprentissages
- Objectif 6 : Construire les compétences nécessaires à l'éducation à l'orientation

Axe 2 – Améliorer le bien-être des élèves et de la communauté éducative

- Objectif 1 : Améliorer le bien-être de l'élève au collège
- Objectif 2 : Mettre en place une coopération étroite avec les parents et les partenaires

Axe 3 – Faire de la communication autre chose qu'un simple outil... mais un enjeu pour s'adapter

- Objectif 1 : Maintenir l'identité du collège
- Objectif 2 : Développer les usages du numérique
- Objectif 3 : Améliorer la lisibilité des processus de gestion des élèves et des personnels

Objectifs du contrat d'objectifs 2016-2019 :

Objectif 1 – S'appuyer sur la réforme du collège pour améliorer la motivation, la mise en activité et les conditions d'apprentissage des élèves

Objectif 2 – Promouvoir un collège accueillant et valorisant l'engagement citoyen des élèves

Objectif 3 – Développer des dispositifs permettant aux élèves de développer des compétences numériques

Objectif 4 – Développer la communication entre les différents acteurs pour améliorer le fonctionnement de l'établissement.